

**CANADA
VILLE DE POHÉNÉGAMOOK
MRC DE TÉMISCOUATA**

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du Conseil municipal de la Ville de Pohénégamook, MRC de Témiscouata, tenue le 19 février 2018, à 20 h, en la salle des réunions de l'hôtel de ville, 1309, rue Principale.

Sont présents les conseillers :

Siège n° 1 : Denis Ouellet
Siège n° 2 : Marcellin Lavoie
Siège n° 3 : Robin Breton
Siège n° 4 : Guylaine Cyr
Siège n° 6 : Raymond Gagné

Est absent : Le conseiller Simon Bolduc.

Formant quorum sous la présidence de Madame Louise Labonté, mairesse.

Sont aussi présentes : Marie-Claude Pinet, directrice générale
Lila Levasseur, adjointe au greffe

Assistance du public : Aucune personne présente.

2018.02.50 ORDRE DU JOUR - ADOPTION

CONSIDÉRANT QUE la mairesse présente le point inscrit à l'ordre du jour se définissant comme suit :

01- Plan de réorganisation des services municipaux 2018

Période de questions

02- Levée de l'assemblée

EN CONSÉQUENCE,

IL EST PROPOSÉ PAR : Robin Breton
APPUYÉ PAR : Marcellin Lavoie
ET RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ -

Madame Guylaine Cyr se retire de la table du conseil pour l'adoption de la résolution 2018.02.51

2018.02.51 PLAN DE RÉORGANISATION DES SERVICES MUNICIPAUX

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Pohénégamook a enclenché en 2017 une évaluation de sa structure municipale et son fonctionnement en réalisant un diagnostic organisationnel ;

CONSIDÉRANT QUE ce diagnostic a donné lieu à des constats importants nécessitant une amélioration au niveau de l'organisation du travail au sein de l'appareil municipal ;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Pohénégamook vivra d'ici 5 ans 40% de départ de son personnel à la retraite ;

CONSIDÉRANT la volonté du Conseil municipal de renforcer la gestion de ses ressources humaines et augmenter l'efficacité et l'efficience de son équipe municipale et dans la mesure du possible, faire des économies, afin de mieux répondre aux enjeux et défis démographiques et socio-économiques des années à venir ;

CONSIDÉRANT l'ouverture au changement démontrée par le personnel au cours du diagnostic et du processus de réorganisation amorcé depuis le 12 février 2017 ;

CONSIDÉRANT QUE le plan de réorganisation des services municipaux et de ses ressources humaines tient compte des forces en présence dans l'organisation et sollicite des actions structurantes et solidaires du personnel en place ;

EN CONSÉQUENCE,

II EST PROPOSÉ PAR : Raymond Gagné
APPUYÉ PAR : Denis Ouellet
ET RÉSOLU

QUE le plan de réorganisation des services municipaux à la Ville de Pohénégamook soit adopté tel que déposé ;

QUE le comité de ressources humaines accompagne Madame Marie-Claude Pinet, directrice générale, dans l'application de ce plan de réorganisation auprès du personnel au cours de l'année 2018 ;

QUE le Conseil municipal procède à une rencontre de présentation de ce plan de réorganisation auprès de son personnel municipal, jeudi le 22 février à 14 h, à la salle des séances du conseil ;

- ADOPTÉE -

Madame Guylaine Cyr revient à la table du conseil.

PÉRIODE DE QUESTIONS : AUCUNE QUESTION CAR ABSENCE D'ASSISTANCE.

2018.02.52 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CONSIDÉRANT QUE le point de l'ordre du jour est terminé à 20 h 05 ;

EN CONSÉQUENCE,

II EST PROPOSÉ PAR : Robin Breton
ET RÉSOLU

QUE ce Conseil lève la présente assemblée.

- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ -

Louise Labonté, mairesse

Lila Levasseur, adjointe au greffe
